

Le nom de lieu « Burnontige »

par J. VANNÉRUS.

BURNONTIGE est le nom d'une dépendance de Ferrières (arrondissement de Huy), au Sud de la province de Liège, à la limite du Luxembourg. Je n'en possède malheureusement pas de formes anciennes, car je n'en connais que les graphies *Burnontige*, *Burnontiege*, *au Burnontige*, fournies par les archives du greffe échevinal de Ferrières (1), et *Bernontiche*, inscrite sur la carte de Ferraris (vers 1777) et sur sa réédition de l'an IV, par Capitaine et Chanlaire.

Ce toponyme m'a intrigué depuis longtemps, mais il a plus particulièrement attiré mon attention depuis 1935 : en effet, au cours de mes recherches sur *les Noms de lieu du type « Equoranda »* j'avais rencontré, sur le plan cadastral du ban de Héron (au Nord d'Andenne), en même temps que trois autres *tiges*, un « chemin-tige de Burnon » (2). *Burnontige* et « chemin-tige de Burnon », voilà, on en conviendra, à plus de 40 kilomètres l'un de l'autre, deux toponymes se ressemblant singulièrement, aussi m'a-t-il paru utile, devant l'intérêt que présentent toujours les problèmes de voirie ancienne, d'en faire l'objet d'une petite enquête (3).

(1) Renseignements dus à l'obligeance de M. Ed. Poncelet, président de la Commission Royale d'Histoire.

(2) Cf. *Bull. Comm. R. Top. et Dial.*, t. IX, 1935, p. 155.

(3) Dont j'ai exposé les résultats aux membres de la Section wallonne de la Commission Royale de Toponymie et de Dialectologie, le 31 mai 1937.

Dans le *Burnontige* de Ferrières, de même que dans le *Tige de Burnon* de Héron, nous retrouvons une vieille connaissance des toponymistes wallons : ce terme *tige* qui, appliqué ordinairement à d'anciennes voies, signifie en somme « chemin de terre », puisqu'il provient d'un *terreum* primitif, alors que *pige*, autre désignation wallonne de routes antiques, peut s'expliquer étymologiquement par *petreum*, « chemin empierré ».

Par contre, le nom de *Burnon* qui détermine le mot *tige*, à Ferrière, comme à Héron, est d'une explication moins facile.

Nous sommes évidemment amenés, en tout premier lieu, à le rapprocher d'un toponyme luxembourgeois, *Burnon*, qui est celui d'une dépendance de Hollange, à 12 1/2 kilomètres au S.-S.-O. de Bastogne et à quelque 55 kilomètres au S. de Burnontige.

Le dossier toponymique de Burnon ne remonte, hélas, pas bien haut : *Brenon* de 1381 à 1494 ; *Burnom* et *Burnon* dans un même relevé de 1469 ; *Bourgnon* en 1484 ; *Burgnon* en 1496 ; *Bernon* en 1501 et en 1537 ; *Burnom* et *Burnon*, dans un même texte de 1575 (1). En wallon, *Beurnon* ; en luxembourgeois, *Burno* (2). Un lieu-dit de la localité s'appelle *Burnonchamps* (3).

Vers 1845, PRAT (4), décomposant le mot en « *bur, bour, burn* (celtique et teuton) = fontaine et source », et *on*,

(1) *Bull. paroissial de Houffalize*, juillet 1912, p. 8 ; J. VANNÉRUS, *Le livre de la justice de Bastogne de 1481 à 1499*, dans *Ann. Inst. arch. Lux.*, 1897, nos 2, 30, 104, 288, 794 et 852 ; *Publ. Sect. Hist. Lux.*, t. 36, 1883, *Archives de Clerveaux*, n° 1257, p. 268 ; GROB et VANNÉRUS, *Dénombr. du Luxembourg*, I, 1921, pp. 78, 145, 224, 259, 289, 469 et 613 ; J. VANNÉRUS, *Biens et revenus du clergé luxembourgeois au XVI^e siècle*, dans *Publ. Sect. Hist. Lux.*, t. 49, 1901, p. 205.

(2) E. TANDEL, *Les Communes luxembourgeoises*, IV, 1891, p. 209.

(3) G. KURTH, *La Frontière linguistique en Belgique*, I, 1896, p. 66.

(4) *Étymologies de noms de lieux de la Prov. de Luxembourg*, p. 213 ; TANDEL, *loco cit.*, p. 210.

« dérivé de *hoven* = ferme », y voit « une métairie construite près de sources, abondantes à Burnon ».

Nous pouvons délibérément rejeter l'étymologie « *on* = *hoven*, ferme » ; par contre, nous ne pouvons agir de façon aussi expéditive avec la première partie du nom, *Burn*, puisqu'en 1911 LUC. ROGER y trouve le mot germanique *born* (1) et que cette année même, 1937, dans son monumental ouvrage *Germanisches Volkserbe in Wallonien und Nordfrankreich* (2), F. PETRI y voit également *brun* ou *born*, le *brunnen* actuel, au sens de « fontaine, source » : Burnon prendrait ainsi place auprès de quatre-vingts ou quatre-vingt-dix toponymes de la Wallonie et du Nord de la France, aux formes les plus variées, depuis le namurois Burnot jusqu'à l'ardennais Brognon, en passant par l'île liégeoise de Brunenck, par Bornival et par les Bournonville, pour lesquels F. PETRI revendique une origine germanique.

Cependant, Burnon ne me semble pas pouvoir prétendre à semblable origine, et cela à cause de la forme *Burnom*, revêtue par ce toponyme, aussi bien dans les documents de 1469 et de 1575 relevés plus haut que dans un rapport signé en 1877 par l'instituteur de la localité voisine de Strainchamps (3). En effet, cette graphie est absolument comparable aux plus anciennes formes sous lesquelles est cité, au IX^e et au XI^e siècle, Bournan, commune du département de la Vienne (arrondissement de Loudun, canton des Trois-Moutiers) : « in villa *Burnonio* (lisez *Burnomo*) » ou *Bornomo* en 850, « villa *Burnomus* » en 1066, *Bournam* en 1453, alors que le *n* final n'apparaît qu'à partir du XIII^e siècle : *Burnan* en 1228, *Bournan* en 1397, *Bournand*

(1) *Notes topon. et archéol. pour servir à l'hist. de la frontière des langues...*, *Ann. d'Arlon*, t. 46, 1911, p. 222.

(2) *Bonn*, I, p. 278.

(3) TANDEL, *op. cit.*, IV, p. 213.

en 1790 (1) ; tout à fait comparable, également, à la légende *Burnomo* figurant sur un triens (2).

Or, D'ARBOIS DE JUBAINVILLE, HOLDER et LONGNON sont d'accord pour expliquer ce *Burnomo* par un primitif **Burnomagos*, formé du nom d'homme *Burnus*, attesté dans Silius et dans une inscription (CAMLVS BVRNI F.), et de la terminaison gauloise bien connue *-magos*, « champ », puis « champ de foire, marché, ville commerçante ». Ce *Burno-magos* est considéré par HOLDER comme étant à l'origine, aussi bien du nom de Bournand dans la Vienne que de Burnand de Saône-et-Loire (arr. Mâcon, canton de Saint-Gengoux), et par LONGNON comme ayant formé le prototype, non seulement de Bournand, mais aussi de Bournan en Indre-et-Loire et en Maine-et-Loire (3).

Cette évolution *-o-magos* > *-om* est attestée par l'histoire de plusieurs toponymes français : par exemple, dans le département de Puy-de-Dôme, Riom, *Ricomagensis vicus* dans GRÉGOIRE DE TOURS et dans la *Vita Amabilis, Reomense* et *Riomense oppidum* dans la même *Vita, Ricomago vico* sur une monnaie mérovingienne (4), et Billom, appelé sur des monnaies de la même époque *Billiomag. vico* et *Billiomu vico* (5).

Cette désinence *-om* nous autorise donc, je pense, à voir dans notre Burnon luxembourgeois le pendant des Bournan et Bournand de France et à en faire un **Burnomagos* primitif, alors que l'adjonction de semblable finale *-om* à

(1) RÉDET, *Dict. topogr. du départ. de la Vienne*, 1881, p. 58.

(2) LONGNON, *Les noms de lieu de la France*, 1920-1929, p. 44. Cette monnaie n'est pas signalée dans le *Manuel de numismatique française* de BLANCHET et DIEUDONNÉ.

(3) D'ARBOIS DE JUBAINVILLE, *Rech. sur l'orig. de la propriété foncière... en France*, 1890, p. 497 ; HOLDER, *Altcelt. Sprachschatz*, I, 1896, col. 642 ; LONGNON, *op. cit.*, n° 92, pp. 44 et 45.

(4) HOLDER, *ibid.*, II, 1904, col. 1187-1189.

(5) BLANCHET et DIEUDONNÉ, *op. cit.*, I, 1912, p. 263 ; LONGNON, *loco cit.* ; HOLDER, I, col. 421.

un radical germanique *brun* ou *born* ne peut vraiment s'expliquer. Il est à noter, d'autre part, qu'il n'y a aucune invraisemblance à retrouver un composé en *-magos* aussi loin du centre de la Gaule, puisqu'on en connaît d'autres plus éloignés encore, tels Dormagen, Marmagen et Nîmègue ; de plus, Burnon a fort bien pu exister à l'époque gauloise déjà, puisqu'on y a signalé une villa romaine et qu'à un demi-kilomètre à l'O.-S.-O. du hameau, au lieu-dit *Moronrue*, un cimetière d'une centaine de tombes a livré des monnaies de Nerva (96-98), d'Antonin (138-161) et de Faustine (1).

Il ne serait pas invraisemblable non plus de voir dans *Burnontige* un composé analogue au *Burnonchamps* signalé près de Burnon : un chemin antique peut fort naturellement se concevoir près d'une localité d'origine gallo-romaine. Seulement, il n'existe pas de localité du nom de Burnon, à ma connaissance, dans la proximité de Burnontige ; et dans les environs de Héron je n'ai pas rencontré davantage un Burnon vers lequel se dirigerait le chemin-tige noté au Cadastre.

Dès lors, puisqu'un peu partout, dans nos contrées, d'antiques voies portent le nom de *chaussées Brunehaut*, je me suis demandé s'il ne faut pas voir dans ces deux *tiges de Burnon* des « tiges de Brunehaut ».

Il convient, tout d'abord, pour jeter le pont indispensable au passage de *Burnon* à *Brunehaut*, de noter que, comme l'a fait remarquer M. A. BAYOT, *Brunehaut* — ou, même, *Brunehault*, avec ajoute d'un *l* absolument superflu — n'est, dans la région de Gouy et de Liberchies, qu'une forme traditionnelle, savante, s'écartant sensiblement de la prononciation locale actuelle, *Brunô* (2).

(1) BALTER et DUBOIS, *Contrib. à la carte archéol. de la Belgique ancienne*, dans *Ann. Inst. arch. Lux.*, 1936, pp. 53 et 54 du tiré à part.

(2) *Bull. C. R. T. D.*, IX, 1935, pp. 85 et 110.

D'autre part, si la Chaussée Brunehaut de Herstal est dénommée *calciata Bruneho* au XV^e siècle, *Chaucie Brunho* en 1557, *Chaulcie Brounehoz* ou *Brunehoz* en 1672 et en 1676, *Chaucée Brunhoz* en 1700, elle s'appelle *chaveie Brunehon* en 1562 (1) ; et cette variante liégeoise *Brunehon*, avec finale en *-on*, se retrouve dans le Sud du Luxembourg belge, pour désigner la voie romaine de Reims à Trèves par Arlon : cette antique route, mentionnée dans l'Itinéraire d'Antonin, porte le nom populaire de *vi tch'min Bran'ho*, *Chaussée Bruno* au Cadastre de Vance, mais on l'appelle également, sur le ban de Saint-Vincent (au N.-O. de Virton), *Brohon-* ou *Brouhonchemin* (2).

Nous voilà, avec ces formes *Brunehon* et *Brunon*, mais surtout avec le composé *Brohon-* ou *Brouhonchemin* (3), bien près de notre *Burnontige*. Nous y serons tout à fait si nous pouvons admettre l'équivalence *Burnon* = *Brunon* : or, semblable métathèse se rencontre souvent en Wallonie.

Le *Dictionnaire liégeois* de J. HAUST note, par exemple, le verbe *berlander* ou *burlander*, correspondant verviétois du français *brelander*, « hanter les brelans ou tripots, badauder », ou, encore, le terme rural *brênêye* ou *burnêye*, avec le sens de « branée », dérivé de l'ancien français *bren* ou *bran*.

La toponomastique wallonne fournit de son côté plusieurs exemples de la métathèse en question.

(1) Même *Bulletin*, pp. 157 et 158.

(2) L. ROGER, dans les mêmes *Annales*, t. 45, 1910, pp. 209 et 212 ; E. TANDEL, *op. cit.*, III, 1890, p. 686.

(3) Cf., pour la composition, le nom *Renaudchemin* (*Arnolchemin* en 1707 et *Renochemin* en 1772), cité par L. ROGER, *ibid.*, p. 213 ; et, à La Gleize (cant. de Stavelot), la « vôte du *Rênontîdige* » (en *Renotyge*, 1505 ; en *Renontiege*, 1543), qui se dirige vers Roanne et que L. REMACLE (*Le parler de La Gleize*, 1937, p. 328) explique par le nom de personne *Rênon* (du même radical que *Renier* et *Renard*).

Tout d'abord, nous avons vu tantôt que le Burnon de Hollange a été quelquefois noté *Brenon*.

A Oulhaye sous Saint-Georges-en-Hesbaye, d'autre part, un lieu appelé *Bruthombuis* et *Bretonbut* par des chartes de 1245 et de 1288, *Bretombur* par DE HEMRICOURT (fin du XIV^e siècle), était aussi connu sous le nom de *Burtonbur* (1). A Huy, le *Livre des fiefs d'Adolphe de La Marck* (2) orthographe le nom d'une même localité *Burgodes* en 1320, *Burgode* en 1329, *Brigode* en 1337. Le nom de l'actuel *Burdinne*, de l'arrondissement de Huy, noté *Berdines* de 1250 à 1474, *Burdines* de 1486 à 1570, *Burdinnes* en 1533, devient *Bredines* de 1265 à 1444 et *Bredinne* en 1449 (3). Enfin, à Mont-à-Jauche, sous Jauche, le *Burneal Molin*, noté *Berneal Molen* en 1374, *molendinum de Biroleal* en 1446, *Burnealmolin* de 1616 à 1780, est appelé *Brunya Molin* en 1440 (4).

Mêmes constatations en France. *Bournonville*, dans la Marne, est écrit *Bornonville* en 1498 et *Bernonville* en 1596, mais *Brenonville* en 1529 (5). *Burtoncourt* (arr. de Metz, cant. de Vigy) se traduit en allemand par *Brittendorf*, et la métathèse se retrouve dans les anciennes formes : *Bertoncourt* en 1281, *Britendorp* en 1286, *Burtoncort* en 1299, *Bretoncourt* en 1606 (6) : ce *Burtoncourt-Bretoncourt* messin forme donc absolument le pendant de notre *Burtonbur-Bretonbur* liégeois. *Bourniquel*, dans la lointaine Dordogne, revêt en 1281 et en 1286 les formes *Bruniquel* et *Bruni-*

(1) Cf. DE HEMRICOURT, édit. DE BORMAN et PONCELET, *passim*.

(2) Édit. E. PONCELET, 1898, pp. 37, 238, 325 et 439.

(3) *Le Livre des fiefs d'Ad. de la Marck, passim* ; BROUWERS, *Cens et rentes du comté de Namur au XIII^e siècle*, I, 1910, et II, 1911 ; *L'administration et les finances du Comté de Namur, Chartes et réglem.*, II, 1914 ; *Les aides et subsides dans le Comté au XV^e et au XVI^e siècle* (*passim*).

(4) TARLIER et WAUTERS, *Canton de Jodoigne*, 1872, p. 307.

(5) LONGNON, *Dict. top. du dép. de la Marne*, 1891, p. 34.

(6) DE BOUTELLER, *Dict. top. du dép. de la Moselle*, 1874, p. 43.

quellum (1). Et Brunehautpré, dans le Pas-de-Calais, peut produire une curieuse série d'anciennes graphies (*Burnempré* en 1203, *Brunelpré* en 1207, *Burnelpré* en 1229, *Brunelli pratum* en 1248, *Burneaupré* en 1250, *Burgniaupré* en 1318, *Brunelpratum* 1361), qui prouve, comme l'a déjà relevé A. VINCENT, que la forme actuelle *Brunehaut* a remplacé, par étymologie populaire, un nom d'homme, *Bruneau* (2).

En voilà assez, je crois, pour démontrer que le *Burnontige* de Ferrières peut très vraisemblablement, de même que le *tige de Burnon* de Héron, être considéré comme un « tige de Brunehaut ».

Je n'ai pas connaissance d'un chemin présumé romain passant par Burnontige. Il est à noter, cependant, que nous sommes ici entre deux routes romaines reconstituées par GAUCHEZ (3) : sa voie VII, de Reims à Cologne, par Marche, Hotton, Fisenne, Stoumont et La Baraque Michel, et sa voie XVIII, se détachant de la précédente à Hotton, pour atteindre Juliers par Ny, Wéris, My-Ville et Aywaille. Sis à quelque 5 ou 6 kilomètres de chacune de ces voies, Burnontige a fort bien pu se trouver à un chemin de traverse réunissant les deux routes.

De même, sur le ban de Héron, le chemin-tige de Burnon était peut-être un diverticule de la route de Ciney à Braives, que GAUCHEZ fait passer par Héron, où elle est jalonnée par une tombe nivelée en 1845.

Si je ne me suis pas trompé dans mon hypothèse, le *Burnontige* de Ferrières et le *chemin-tige de Burnon* de Héron fourniraient donc deux intéressants synonymes régionaux, particuliers au Pays de Liège, de l'appellation, si répandue au loin, de *Chaussée Brunehaut*.

(1) DE GOURGUES, *Dict. top. du dép. de la Dordogne*, 1873, p. 38.

(2) DE LOISNE, *Dict. top. du dép. du Pas-de-Calais*, 1907, p. 73 ; A. VINCENT, dans *Revue de l'Univ. de Bruxelles*, 1927, n° 3.

(3) *Topogr. des voies romaines de la Gaule Belgique*, Anvers, 1882, pp. 171 et 258.

Glanures toponymiques (1)

par EDGARD RENARD

A propos de Fouarge

Complétons d'abord la partie documentaire de la « glanure » consacrée à ce mot dans ce *Bulletin*, t. IX, pp. 191-193 :

Dans un passage de Gilles d'Orval relatif à la délimitation du comitatus de Brunengeruz et reproduit par Grandgagnage, on lit : « ad rupem quae vocatur *Sotaelfouarge* ». Nous pensons bien qu'on n'a pas identifié encore ni *Brunengeruz*, ni *Sotaelfouarge*, ce dernier devant être cherché, semble-t-il, dans la province de Namur. Grandg. décompose le mot en *soteal-foirge* et l'explique par : forge du *sotai* (= lutin). Voyez son *Mémoire sur les anciens n. de lieux*, p. 106, et son *Vocabulaire des anciens n. de lieux*, p. 183. — A Vottem : « curtem dictam del favarge » 1348 et « ruelle qui tend delle Favarge à Cronmouse » 1533 (*Topon. de Vottem*, pp. 30 et 33). — A Milmort : « super curtem del favarge » 1349 St. Hesb., 109. — « maistre Joban del Fanarge [lisez Favarge] » est membre d'une cour de justice à Hermée en 1358 (*Cart. du Val-Benoît*, p. 488). — A Jalhay : « picche de terre en Helivier, en lieu condist as favarges » 1374 (*Topon. de Jalhay*, p. 37). — « Hannet Fanairge [lisez Favairge] », masuir de Jupille en 1396, est cité dans le *Cart. du Val-Benoît*, p. 716. — Jean d'Outremeuse écrit : « si aloit [Johain Colay] adont ale fav...ge à Huy pour faire rachereir ses fiers et son martel » (*Chronique*, IV, 169) ; l'éditeur, S. Bormans, fait observer que le mot tombe dans une piqûre de ver, puis il ajoute : « il faut lire *favarge* = *faurge*, *farge*, *forge* ». Voici le passage correspondant

(1) Ces notes font suite à celles qu'a publiées ce *Bulletin*, t. IX (1935), pp. 183-209, et t. X (1936), pp. 363-385.